

Le 5 mai 2011



Fédération Nationale des Chasseurs

FLASH INFO

VACCIN LAPIN :

RENCONTRE AVEC LA FEDERATION ESPAGNOLE

Suite à la réunion du Comité de Suivi Lapin de décembre 2010, dont l'objectif était de proposer les dernières orientations pour clore ce vaste programme de 4 ans de recherche, la question de l'appel auprès des fédérations de la dernière tranche de cotisation s'est posée.

Cette dernière tranche n'avait pas été appelée jusqu'à présent, du fait de la suspension de certains projets, dont le programme de recherche en virologie proposé par BIOESPACE.

Le Comité de Suivi avait alors rappelé que cette suspension était liée aux travaux espagnols de demande d'autorisation de mise sur le marché, en cours, d'un vaccin recombinant, actif à la fois contre la myxomatose et la VHD. Il s'avérait en effet nécessaire d'attendre les résultats de cette démarche avant de prendre quelque décision que ce soit.

Cependant, cette procédure de demande d'AMM a traîné en longueur et il s'est avéré indispensable de rencontrer la Fédération Royale Espagnole pour comprendre avec précision l'état d'avancement du dossier.

Cette rencontre s'est tenue à Madrid le 27 avril 2011.

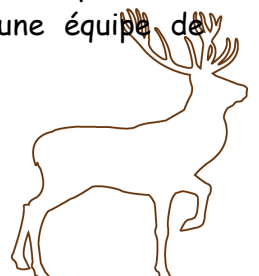
Dans un excellent climat d'échanges, la Fédération Royale Espagnole a accepté de répondre à toutes les questions de la délégation de la FNC, qui était composée de :

- Alain DURAND, Vice-Président National, Président des Chasseurs de Seine Maritime et membre du Comité de Suivi Lapin
- Jean-Pierre GAILLARD, Président des Chasseurs de l'Hérault et de la Région Languedoc-Roussillon et membre du Comité de Suivi Lapin
- Alain ESCLOPÉ, Président des Chasseurs des Pyrénées Orientales
- Jean-Pierre ARNAUDUC, Directeur Technique
- Charlotte DUNOYER, Vétérinaire

Monsieur Yves GUÉRIN, Président Délégué de BIOESPACE, était présent en tant qu'observateur.

La Fédération Royale Espagnole de la Chasse a rappelé l'historique de leur démarche, qui remonte à 14 ans désormais.

Le vaccin recombinant, actif à la fois contre la myxomatose et la VHD a été assez rapidement mis au point (sous forme injectable) à partir de recherches menées par une équipe de scientifiques espagnole.



La Fédération espagnole était soutenue dans sa démarche par le Ministère de l'Environnement, car l'enjeu était également de maintenir des populations de lapins suffisantes, à des fins trophiques pour des espèces animales protégées comme le lynx ou les rapaces.

La constitution du dossier d'Autorisation de Mise sur le Marché a ensuite été longue et semée d'embûches. Un premier laboratoire pharmaceutique, candidat pour développer le vaccin et l'amener à sa mise sur le marché, a été écarté par la Fédération Royale Espagnole au bout de plusieurs années, dans la mesure où le dossier n'avait pas été suffisamment instruit pour être présentable à l'Agence Européenne du Médicament Vétérinaire à Londres.

Un deuxième laboratoire pharmaceutique est actuellement en cours de collaboration avec la Fédération Royale Espagnole. Cependant, après 4 ans de recherches, force est de constater que les nombreux essais terrain effectués, dont l'objectif est de prouver la possibilité d'utiliser le vaccin en nature (notamment grâce à sa transmissibilité par contact, à partir de lapins vaccinés par injection), n'aboutissent pas à une démonstration suffisante (difficultés de réalisation et essais concluants non répétitifs).

La Fédération Royale Espagnole a donc pris acte de cette quasi-impossibilité de démontrer l'utilisation pertinente d'un vaccin en nature, dans des populations de lapins sauvages. Elle en a conclu que la constitution d'un dossier d'AMM pour un vaccin en nature est irréalisable car beaucoup trop complexe et a décidé de se contenter d'un dossier d'autorisation pour les lapins d'élevage.

Selon les partenaires espagnols, ce vaccin recombinant, efficace et actif contre les deux maladies virales, présente un intérêt majeur par rapport aux produits d'ores et déjà mis sur le marché.

Des différents débats, il est également ressorti que :

- Les espagnols étaient désormais confrontés à des problèmes récurrents de pullulations de lapins dans certaines zones, induisant une dégradation considérable des relations chasseurs-agriculteurs.
- La pression politique est aujourd'hui très forte pour contrôler les populations sauvages, avec une obligation de réversibilité pour toute initiative cynégétique en matière de développement des populations.
- Dans ce contexte sensible, la Fédération espagnole reconnaît qu'une AMM pour un vaccin à destination des lapins sauvages est vouée à l'échec, non seulement techniquement mais également politiquement.
- Les espagnols avaient également envisagé la possibilité d'utiliser les puces comme vecteurs de leur vaccin. Ils en ont toutefois été fermement dissuadés par l'Agence du Médicament Vétérinaire espagnole.

La délégation française a souligné que ces différents constats étaient aujourd'hui similaires de l'autre côté de la frontière, ce qui incite à augmenter les occasions d'échanges entre nos deux pays.

Le Comité de Suivi Lapin ainsi que les instances de décision de la FNC se réuniront donc prochainement pour adopter les dernières décisions quant aux programmes de recherche lapin.

La FNC note une fois de plus que le contexte actuel est bien différent de celui qui a initié le programme de recherche il y a 4 ans. Il est aujourd'hui nécessaire de développer le lapin tout en maîtrisant les populations, ce qui ne semble pas si facile pour cette espèce.

La réversibilité, plus que le développement, a pris aujourd'hui le devant de la scène.